

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 11 juillet 2017

Délibération n° 53-2017

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une prime de 30 hetd pour la direction du département industries de l'UBL, une prime de 15 hetd pour la direction adjointe du Département Mer et Littoral de l'UBL et la transformation de la décharge de 96hetd du projet ANR Astérix en prime.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	17
Suffrages exprimés :	15
• Pour :	15
• Contre :	0
Abstention(s) :	2
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : tableau des activités et tâches du référentiel 2016-17

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 20 juillet 2017

Document mis en ligne le : 20 juillet 2017